VILLE DE ROYAN

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Royan, le 31 octobre 2017

HT/EL

AFFICHAGE

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le :

Lundi 06 novembre 2017
à 19 h 30
Salle du Conseil

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 02 octobre 2017
- Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1. Dérogation au repos dominical - autorisation d'ouverture pour 12 dimanches Année 2018
2. Convention d'objectifs conclue entre la Ville de Royan et l'Association Interprofessionnelle du Marché Central et commerces environnants (AIMCR+) pour l'année 2017 - Avenant n°1
3. Transfert de compétence en matière de "promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme" au bénéfice de la CARA à compter du 1er janvier 2017 - Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
4. Transfert de compétence en matière de "Zones d'activités économiques (ZAE)"au bénéfice de la CARA à compter du 1er janvier 2017 - Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
5. Zone d'Activité Economique - Transfert en pleine propriété des biens necessaires à l'exercice de la compétence - Détermination des conditions financières et patrimoniales
6. Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique au 1er janvier 2018 - Compétence GEMAPI et modification de la rédaction de la compétence des Gens du Voyage
7. Convention de partenariat "Collèges numériques et innovation pédagogique" à conclure entre la Ville de Royan et l'Académie de Poitiers
8. Adhésion à l'Association Marchés Publics d'Aquitaine (AMPA) dans le cadre de la mutualisation des moyens
9. Mise en place de deux ateliers bande-dessinée à la médiathèque dans le cadre du contrat territoire lecture
10. Multiplexe : aménagement des abords - Dépôt d'un permis de construire
11. Décision modificative de crédits n° 3/2017 - budget principal

Correspondance à adresser impersonnellement à Monsieur le Maire
HÔTEL DE VILLE – 80 Avenue de Pontaillac – CS N°80218 – 17205 ROYAN CEDEX – ☎: 05.46.39.56.56 – 🖷 : 05.46.39.56.57
Internet : www.ville-royan.fr – email : mairie@mairie-royan.fr

12. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour l'année 2018
13. Remplacement d'un membre élu au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
14. Modification des membres de la commission consultative des services publics locaux (C.C.S.P.L)
15. Modification de désignation des représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Locale de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (CLAVAP)
16. Classement dans le domaine public communal des voies des lotissements "Le Bouvreuil" - "Le Colibri" - "Filleux"
17. Incorporation dans le domaine public communal de la voirie et des réseaux de la voie nommée "rue des passeroses"
18. Vinci Immobilier Résidentiel - Résidence "Les Balcons de Royance --21-29 rue de la providence à Royan - Rétrocession des parcelles cadastrées AK n° 843, 844 et 846, dans le domaine public communal
19. Révision du profil de baignade Plage de Foncillon , demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne
20. Attribution de subventions culturelles
21. Dénomination de voie - Lotissement des hauts du Maine

- Questions diverses

Le Maire,

MAIRIE DE ROYAN 17205

Patrick MARENGO